

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

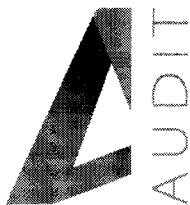
Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01965
Numéro SIREN : 821 852 860
Nom ou dénomination : SAS LPG

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 17935

greffe



Audecia
experts-comptables

PASCAL BERNARD
LAURENT BLANCHET
JEAN-PIERRE GELOT
PHILIPPE GOICHON
GUILLAUME LABBÉ

Déposé au Greffe
le 18 SEP. 2019
sous le N° *19935*
RCS N° *36B 1965*

S.A.S. LPG
Au capital de 431 000 €
18 Rue du Patis
44690 LA HAIE FOUASSIERE
821 852 860 RCS NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2019

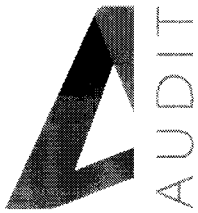
5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
adecialarocche@adecia.fr

ANGERS | CHALLANS | CHOLET | LA ROCHE-SUR-YON | LES HERBIERS | NANTES NORD ET SUD | NIORT

SARL ABGL au capital de 240 408 € | SARL de Commissaires aux comptes - Membre de la Compagnie
Régionale de Poitiers | RCS LA ROCHE-SUR-YON B 418 908 927 | TVA intracommunautaire FR 31 418 908 927

ENSEMBLE, L'AUDACE A DE L'AVENIR www.adecia.fr





SAS LPG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de la société LPG,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LPG, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Handwritten initials/signature



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

Pl 03



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

ph DS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,
Le 17 Juin 2019

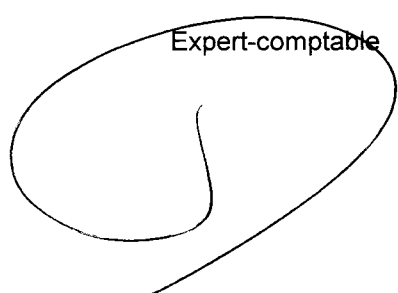
Pour la S.A.R.L. ABGL

Philippe GOICHON

Commissaire aux Comptes

David SOULLARD

Expert-comptable

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke, positioned below the name and title.

BILAN ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			Valeurs au 31/12/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 020	779	3 241	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	582 500		582 500	582 500
Créances rattachées à des participations	63 059		63 059	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	649 579	779	648 799	582 500
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	43 200		43 200	123 600
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	117 600		117 600	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	1 034		1 034	5 071
Groupe et associés (3)				76 384
Débiteurs divers (3)				3 244
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				19 730
Charges constatées d'avance (3)	408		408	7 483
TOTAL (II)	162 242		162 242	235 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	811 820	779	811 041	818 012
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 431 000)	431 000	431 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	745	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 172	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	53 654	14 917
SITUATION NETTE	499 571	445 917
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	499 571	445 917
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 899	39 781
Emprunts et dettes financières diverses (3)	108 822	
Groupe et associés	14 861	42
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	8 469	8 165
Fournisseurs, factures non parvenues	2 250	40 554
Dettes fiscales et sociales	146 169	153 553
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		130 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	311 470	372 095
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	811 041	818 012
(1) Dont à plus d'un an	31 698	
(1) Dont à moins d'un an	279 772	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 341	
(3) Dont emprunts participatifs		

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	554 000	456 000	98 000	21,49
Montant net du chiffre d'affaires	554 000	456 000	98 000	21,49
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	554 000	456 000	98 000	21,49
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	82 161	88 873	-6 712	-7,55
Impôts, taxes et versements assimilés	4 014	4 454	-440	-9,88
Salaires et traitements	323 581	290 080	33 500	11,55
Charges sociales	145 278	132 462	12 817	9,68
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	779		779	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	27	1	26	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	555 840	515 869	39 970	7,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I- II)	-1 840	-59 869	58 030	96,93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	56 675	76 384	-19 709	-25,80
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	56 675	76 384	-19 709	-25,80
Charges financières				
Dotations amortissements. dépréciations. provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 181	1 597	-416	-26,05
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 181	1 597	-416	-26,05
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	55 493	74 787	-19 293	-25,80
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	53 654	14 917	38 736	259,67
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements. dépréciations. provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	610 675	532 384	78 291	14,71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	557 021	517 467	39 554	7,64
Bénéfice ou Perte	53 654	14 917	38 736	259,67

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 811 041,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 53 653,73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Visé par Philippe GOJON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			4 020
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agenets & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agenets & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		582 500		
	Autres titres immobilisés				63 059
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	582 500		63 059
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			582 500		67 079

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			4 020	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau. info., mob. Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				582 500	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				63 059	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			645 559	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					649 579	

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements debut d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			779		779
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique. mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			779		779

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales. agenc. am divers						
	Mat. transport						
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Visé par Philippe GOICH
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2LM - 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière - 4388454140003	7 700	770	50.91	53 143
2IDF - 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière - 825325558	30 000	1 261	75.00	32 134
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2LM - 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière - 43884541400038	7 700	770	50,91	560 000	560 000			2 079 108	53 143	56 675
2IDF - 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière - 825325558	30 000	1 261	75,00	22 500	22 500			394 104	32 134	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	63 059		63 059
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	160 800	160 800	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	1 034	1 034	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	408	408		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		225 300	162 242	63 059
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	408
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	408

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	117 600
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	117 600

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	431 000			431 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		745		745
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		14 172		14 172
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	14 917	53 654	14 917	53 654
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	445 917	68 571	14 917	499 571

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		30 899	17 064	13 835	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		108 822	90 959	17 863	
Fournisseurs & comptes rattachés		10 719	10 719		
Personnel & comptes rattachés		12 908	12 908		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		87 661	87 661		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée		41 728	41 728		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		3 872	3 872		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		14 861	14 861		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		311 470	279 772	31 698	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 569			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	14 861			

Visé par Philippe GOICHON
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 148
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 250
Dettes fiscales et sociales	13 253
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	16 651

Visé par Philippe GOICHENY
Commissaire aux Comptes

LPG

Société par actions simplifiée au capital de 431 000 euros
Siège social : 18 rue du Pâtis
44690 La Haie Fouassière
821 852 860 RCS Nantes

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

*Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 653,73 euros de la manière suivante :

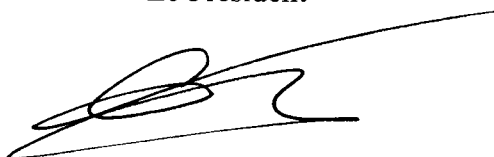
- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| - à la dotation de la réserve légale | 42 355,00 euros |
| - au compte « autres réserves » | 11 298,73 euros |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2019

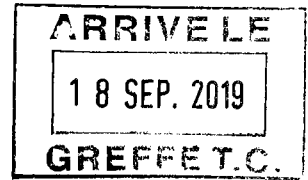
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





Cabinet Bourdel & Associés
Successeur de Michel SORIN
Expertise comptable
Conseils



0345,73€

Greffe du Tribunal de Commerce
2 bis quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Carquefou, le 13 septembre 2019

Objet : dépôt des comptes
LPG

N/REF : JUR/19-383

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, un dossier concernant la société LPG portant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à savoir :

- Extrait du PV des délibérations de l'assemblée générale : affectation de résultat et vote de la résolution,
- Rapport général du Commissaire aux comptes.

Vous trouverez également un chèque de 45,73 € correspondant au montant des frais de ce dépôt.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Grégory BOURDEL
Expert Comptable